



### Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

1 Rue des Coulots – CS 70074  
21110 BRETENIERE  
Tél : 03 80 68 66 00  
Fax : 03 80 68 66 09  
accueil@cote-dor.chambagri.fr  
[www.cote-dor.chambagri.fr](http://www.cote-dor.chambagri.fr)

### Pôle Agricole de Pouilly en Auxois

Route d'Arnay le Duc  
21320 CREANCEY  
Tél : 03 80 90 89 09  
Fax : 03 80 90 76 14

### Antenne de Châtillon

24 Avenue Navoizat  
21400 CHATILLON-SUR-SEINE  
Tél : 03 80 91 06 76  
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles



### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 18210004000027  
APE 9411Z  
N° existence OF :  
2621P001021



# L'essentiel pour créer ou reprendre une entreprise agricole

## OPTION Circuits-courts

Formation permettant la délivrance de la certification RS 5244  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5244/>

**DUREE** : 2 jours (présentiel) + 2,5 heures de formation à distance (plate-forme Moodle)

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Définir ses circuits de commercialisation en lien avec le territoire et son potentiel de vente. Savoir fixer ses prix de vente, identifier la réglementation liée à son projet d'installation et le cadre juridique pour développer sa commercialisation en circuits-courts. Définir son positionnement marketing.

### CONTENU

Les questions indispensables à se poser avant de se lancer en circuits courts sur les thématiques suivantes : Client, Produit, Prix, Communication, Concurrence- / des notions de fixation de prix et de gamme  
Le calcul du prix de vente et du prix de revient.  
Identification, analyse et appropriation du positionnement d'une offre de produits  
La construction d'un slogan



### PUBLIC CIBLE

Tout porteur de projet à l'installation en Côte-d'Or ou actif agricole avec un projet de commercialisation en circuits courts.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des apports par des conseillers experts en diversification et commercialisation en circuits courts et des intervenants extérieurs (témoignage agriculteur), travaux en sous-groupes et en individuel.

### MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Participation aux exercices, mises en situation, échanges.  
Auto-positionnement des compétences au démarrage du présentiel et en fin de formation.  
Certification professionnelle « Création ou reprise d'une entreprise agricole » obtenue après validation des compétences selon trois modalités d'évaluation : questionnaire en ligne, présentation orale auprès de professionnels, support écrit. Le candidat doit satisfaire 70% minimum des critères d'évaluation.

### TARIF

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP) pour étudier les possibilités de prise en charge

Consultez le site <https://www.deveniragriculteurbfc.fr/> pour en savoir + sur le PAI et le PPP

Coût des formations : 35 € / heure de formation. Prises en charge possibles :

- Compte Personnel Formation (consultez votre crédit CPF)
- VIVEA : sous conditions

### DATES – HORAIRES – LIEUX

20 octobre et 3 novembre 2023	9 h 00 17 h 00	<b>MAISON DE L'AGRICULTURE</b> 1 rue des coulots 21 110 BRETENIERE
14 et 15 mars 2024		
9 et 10 septembre 2024		
9 et 10 décembre 2024		

### INTERVENANTS

Laurent BERIZZI – Formateur AGRILEARN

CONTACT : Equipe CertiCREA – 03 80 68 66 00 – certicrea@cote-dor.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.  
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 80.64 €\* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.  
\*Montant basé sur le SMIC horaire au 1<sup>er</sup> mai 2023